Informations de base	
2006/0041(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique) Décision	Procédure terminée
Industrie automobile: homologation des véhicules à moteur au regard du champ de vision vers l'avant du conducteur, règlement CEE/Nations Unies **Subject** 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acte final	
Décision 2007/0159 JO L 069 09.03.2007, p. 0037	Résumé